

**DEMANDE DE DISPENSE DU
« PRELEVEMENT OBLIGATOIRE A TITRE D'ACOMPTE D'IMPOTS SUR LE REVENU »**

Année fiscale 2018

A retourner avant le 30 Novembre 2017

N° Associé : _____

Je (nous), soussigné(es),

M. Mme M. & Mme M. & M. Mme & Mme

Nom et Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

• **Adresse fiscale :** _____

Code Postal : _____ Ville : _____

• **Adresse postale :** _____

Code Postal : _____ Ville : _____

• **Monsieur** Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance (CP) : _____

• **Madame** Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance (CP) : _____

Situation familiale Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e) en Indivision, en Séparation de biens

Si vous êtes marié(e) Date de mariage : ____/____/____ **Si vous êtes pacsé(e)** Date de pacs : ____/____/____

Régime matrimonial Sans contrat Contrat communauté universelle Contrat séparation de biens Contrat participation aux acquêts

Demande(ons) à la société de gestion FONCIA PIERRE GESTION, l'application de la dispense du prélèvement obligatoire au taux de 24% sur le montant des intérêts générés par le placement de la trésorerie de la (les) SCPI dont je détiens des parts. (Cette dispense est accordée aux personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de 2016 est inférieur ou égal à 25.000 € pour une personne seule ou 50.000 € pour un couple marié ou pacsé soumis à une imposition commune).

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur et sous ma (notre) responsabilité que le revenu fiscal de référence de l'année 2016 du foyer fiscal auquel j'appartenais (nous appartenions) est inférieur aux montants prévus par l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Je (nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) :

- qu'en cas de fausse déclaration ou de déclaration erronée, je (nous) peux (pouvons) être redevable(s) d'une amende de 10% du montant des prélèvements obligatoires ayant fait l'objet de la demande de dispense (article 1740-0 B du Code Général des Impôts). Le cas échéant, elle sera recouvrée par l'administration fiscale sans que je (nous) puisse (puissions) exercer de recours contre la société de gestion.
- que je (nous) dois (devons) communiquer à la société de gestion tout changement de domiciliation fiscale aux fins de mise à jour.

IMPORTANT :

- Cette demande de dispense s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018 et ne pourra en aucun cas être modifiée en cours d'année.
- Une nouvelle demande de dispense devra être le cas échéant produite chaque année.

DATE : ____/____/____

SIGNATURE(S) :